

Réf: Dossier N° 068809

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYLLA DISTRIBUTION SERVICES SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, PLATEAU DOKUI, Lot 286, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA DISTRIBUTION SERVICES SARL

»

Objet : VENTE DE DENREES ALIMENTAIRES ET DE PRODUITS LAITIERS

COMMERCE GENRAL

DIVER

S

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS COMMERCIALES, INDUSTRIELLE, FINANCIERES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU SUSCEPTIBLE D'EN ASSURER LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, PLATEAU DOKUI, Lot 286, Ilot 22

Dirigeant(s) : M SANOGO ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00027 du 10/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00570/GTCA/RC/2022 du 10/01/2022

